



Paris, le 08 juillet 2026

Comité Social d'Administration Ministériel

C.S.A.M - Paris, le 08 juillet 2026

Déclaration Liminaire UNSA-Défense

Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs.

Permettez-moi de vous présenter MARIANNE. Marianne est une fonctionnaire, une « modeste » fonctionnaire au sens littéral du grade, le 1^{er} grade. Elle est affectée, comme 50% de ses collègues du ministère des Armées et des Anciens Combattants, dans une de ces fonctions qui, hélas, n'entre pas dans le logiciel de revalorisation de l'IFSE. Ni GAPayeur, ni RH, ni Finances, ni Achats et se demande si tout cela est bien légal, tout du moins dans l'esprit et la lettre du régime indemnitaire RIFSEEP. Lorsque Marianne est entrée au ministère, il y a de cela quelques années, elle était inconsciemment fière de pouvoir rendre à la nation, ce que cette nation lui avait offert. La sécurité, des soins lorsqu'elle était malade, la liberté de l'orientation sexuelle de chacun, un accès égalitaire lorsqu'elle s'est inscrite au concours d'entrée de la Fonction Publique, un espace sécurisé, une rémunération garantie pour les rares fois où il lui est arrivé d'être en congé de maladie ordinaire, une éducation gratuite. Cela faisait sens pour Marianne.

Jusqu'au 1^{er} juin 2026, Marianne comptait parmi les quelques 300 000 agents publics dont la rémunération indiciaire était inférieure au SMIC. Elle lit, abasourdie, les communiqués des organisations syndicales qu'elle reçoit sur sa messagerie Intradef et avec une colère intérieure bien légitime, empreinte malgré tout d'une tristesse assez compréhensive, Marianne constate que l'augmentation du SMIC au 1^{er} juin, de 2,4%, et l'absence de revalorisation de sa paie à elle, modeste agent de catégorie C, et consécutive de cette mesure législative, ce fameux Point d'Indice qui sert de référence à ce qui arrive sur son compte en banque, la positionne désormais dans une vaste population de quelques 862 000 agents publics qui connaissent cette réalité des rémunérations publiques.

Marianne aujourd'hui a un peu honte lorsqu'on lui demande ce qu'elle fait dans la vie, pour n'avoir quasiment aucun loisir, du moins ceux qui coûtent, et jamais elle n'aurait imaginé cela il y a encore quelques années. Elle comprend mieux dès lors pourquoi **l'UNSA exige une indemnité de maltraitance** pour tous les agents dans sa situation. Marianne n'est pas dupe de la portée de cette revendication bien sûr, mais elle en comprend parfaitement le sens et la justesse, tant c'est ce qu'elle ressent au fond d'elle-même, face à un quotidien davantage que difficile. « **Il n'y a pas d'horizon indépassable** » philosophe-t-elle.

Marianne fait les calculs. Du haut de ses 12 ans d'ancienneté et du montant de la différentielle qui lui est versée pour compenser l'écart de sa rémunération avec le SMIC, elle n'en a plus que pour 7 ans... 7 ans pour voir sa rémunération rejoindre ce minimum salarial. Mais dans 7 ans, le SMIC aura également et légalement augmenté aussi. C'est normal, c'est la loi. Marianne doit-elle alors se faire une raison qu'elle sera toute sa vie professionnelle rémunérée en dessous de ce minimum salarial ? Dans la Fonction Publique ? En servant l'Etat, les citoyens, le bien commun ?

Marianne est éminemment républicaine, son prénom seul en évoque la référence. Elle sait grâce aux formations proposées par le ministère et qu'elle a suivies avec grand intérêt pensant cela bénéfique pour son parcours professionnel, comme le lui ont dit tous ses supérieurs hiérarchiques, ce que signifie la laïcité de la Fonction Publique. Jamais Marianne n'aurait imaginé, un jour, devenir pratiquante, jamais. Et pourtant !!! A l'examen de cette future improbable revalorisation de dans 7 ans, elle ne peut s'empêcher d'invoquer **Saint Glin-Glin**. Et pour retrouver trace de sa dernière revalorisation indiciaire, elle doit évoquer **Sainte Hélène**, la patronne des archéologues. Elle a une vague notion de ce qu'on nomme le plafond de verre. Quand elle

examine sa situation à elle, Marianne se reconnaît plutôt dans une espèce de « **plancher collant** ». Et aussitôt, malgré la conscience aigüe de son devoir de laïcité, elle ne peut s'empêcher d'adresser une brève pensée à **Saint Isidore le Laboureur**, le patron de la terre... collante donc.

Chaque soir avant de s'endormir, elle adresse une silencieuse prière à **Saint-Citroën**, afin que sa petite et déjà vétuste voiture soit protégée d'une panne ce mois-ci encore... Il arrive à Marianne d'adresser une pensée fugace à **Sainte-Vitale**. Que sa santé, bonne heureusement, ne lui joue pas un sale tour. Parfois une pensée est adressée à **Sainte-Gertrude**, sainte patronne des chats. Oui, sachez que Marianne a un chat. Seule concession honteusement capricieuse, quasi capitaliste, à cette vie dispendieuse d'un fonctionnaire de catégorie C... responsable du déficit abyssal des finances publiques d'après les reportages que Marianne écoute chaque jour aux informations.

Marianne n'en est pas encore rendue à s'agenouiller devant **Sainte Rita**, la patronne en charge des causes désespérées. Mais elle sent bien qu'elle est à ce point de bascule, de ce genou posé à terre quand les 20 ou 25 derniers jours du mois, ne sont qu'une longue et interminable liste des priorités à définir dans son budget mensuel sans aucune perspective, autre que celle de la fin du mois. Elle ne pensait jamais Marianne, avoir à traiter avec **Saint Joseph de Cupertino**, le saint patron des candidats aux examens professionnels. Visiblement trop occupé pour lui accorder cette faveur au regard des longues listes de prétendants à ce petit coup de pouce du destin. Elle recommencera... Elle n'a pas fait **Saint-Cyr**, certes, mais avec la persévérance, se dit-elle... Elle sait aussi que le 1^{er} grade de la catégorie A débute à 80€ du SMIC, et c'est bien tout l'édifice des grilles indiciaires publiques qu'il faut reconstruire.

Un coin de ciel bleu. Marianne percevait il y a peu encore, la GIPA, cette Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat, qui lui faisait recevoir le chèque qui compensait, une fois l'an, la perte de son pouvoir d'achat. Ce n'était qu'un juste retour en fait, rien de plus... aujourd'hui ce n'est plus qu'un vague souvenir. Elle invitait son fils au restaurant... et cela aussi est à ranger dans la case « souvenirs ».

“Privilegiés, nantis, trop payés, trop en arrêt de travail, trop sécurisés... Salauds de fonctionnaires”, Marianne sourit, mais en fait, supporte de moins en moins ce qui pourrait n'être que des mots s'ils ne relevaient d'une idéologie nauséabonde, entretenue par les uns et répétée par les autres, créant une sorte de persistance rétinienne dans l'inconscient collectif. Des mots répétés qui pourraient conduire aux dangers démocratiques hélas bien réels, eux. Il sera toujours temps de rappeler : **“Vous chantiez ? Et bien dansez maintenant”**. Mais la vraie vie n'est pas une fable et la morale, pas plus une réponse universelle. Marianne ne tombera pas dans une colère irréfléchie, elle sait que la solution, pour ce qui concerne sa situation professionnelle, ne viendra pas, ni du rejet de l'autre, ni d'une remise en cause de la diversité de la société.

La rémunération de Marianne n'augmentera pas en 2026... comme en 2025... comme en 2024. Elle connaît par cœur ces vendeurs de pouvoir d'achat, prêts à tout pour le bail de l'Élysée en 2027 mais qui n'ont pas un échantillon sur eux. En route vers l'aventure au galop, ils finiront par signer leur forfait d'un « Z » qui veut dire « Zéro ». Le contentieux salarial s'élève maintenant à 20%, Marianne a lu les estimations calculées par les syndicats mais aussi les instituts statistiques.

Marianne n'était pas née en 1946 lorsque le statut de la Fonction Publique a été créé. Le législateur en a ainsi décidé : « **le fonctionnaire a des droits et des devoirs** ». Dans cet ordre précisément. Oh bien sûr, elle sait bien que le bénéfice de ses droits fondamentaux impose en retour le respect d'un ensemble d'obligations correspondant à la déontologie du service public. Marianne se pose alors la question : « La dignité est-elle un droit ou une obligation ? ». Vaste sujet...

C'est avec ses yeux difficiles, ses pensées pleines de tourments, un avenir de très brève échéance et une pensée pour son fils, que Marianne finit par se tourner sur le côté et trouver le sommeil malgré tout. Ses rêves laïques l'emmèneront peut-être vers **Saint... Tropez, Raphaël, Maxime, Maurice, Malo, Barth**. Elle adressera alors, peut-être, pour toutes ces destinations hors de portée de son porte-monnaie, un merci silencieux à **Saint-Christophe**, le saint patron des voyageurs, pour lui permettre d'avoir encore des rêves.

Demain sera un autre jour. Marianne ouvrira les yeux sur une nouvelle journée, à **saint**... cinq heures du matin, comme tous les jours. Marianne habite à 2h de son travail... évidemment.

L'UNSA Défense vous remercie de votre attention et remercie l'ensemble des services de la DRHMD et du SRHC pour leur disponibilité et leur grand professionnalisme toute cette année encore et profite de cette dernière instance de dialogue social pour souhaiter de belles vacances à chacune et chacun d'entre vous.